

Catastrophe annoncée :

Dans 10 ans 1 médecin sur 5 et 1 chirurgien sur 2 auront disparu ; il est trop tard pour empêcher cela. Voilà ce qui a été organisé par les pouvoirs publics et l'Assurance Maladie.

Tarifs de remboursement : blocage

Depuis 30 ans, si la consultation de votre généraliste avait suivi le remboursement des interventions chirurgicales, vous payeriez cette consultation 4 € ! Aujourd'hui c'est souvent plus en consultant qu'en opérant que le chirurgien finance la qualité et le niveau de sécurité auquel vous avez droit. Depuis 16 ans, pas un centime d'augmentation sur les actes chirurgicaux.

Remboursements : de mal en pis

Moins de chirurgiens, des patients de moins en moins remboursés, ce n'était pas encore assez ! **Depuis le 1^{er} janvier 2006, vous devez régler 18 € de plus sur les actes chirurgicaux.**

Assurances : explosion des primes

Imaginez que votre prime d'assurance automobile soit multipliée par 15 sans que vous soyez responsables de plus d'accidents. C'est la situation des chirurgiens qui ont davantage de procès sous la pression des médias et des hommes de loi, mais pas plus de condamnations.

► La Chirurgie Française a pendant des siècles été la première et a rayonné dans le monde entier grâce à ses chirurgiens et à leur formation. Pour combien de temps encore ?

► De tous les diplômes délivrés en France, celui de chirurgien est celui qui a les études les plus longues et la formation la plus difficile. Les responsabilités au cours de la vie active sont très lourdes et exigent une constante attention. Chaque geste peut être lourd de conséquences.

► Formation longue, travail stressant, pénibilité physique, disponibilité permanente, vie active courte, vie familiale perturbée, haut niveau de technicité et de responsabilité, la Chirurgie est de plus en plus délaissée par les jeunes qui se tournent vers d'autres métiers. Le nombre d'installation de jeunes chirurgiens de moins de 35 ans a été divisée par 5 en 10 ans. **La menace de listes d'attente comme dans certains pays est proche, demain vous aurez du mal à trouver des chirurgiens biens formés.**

PAR QUI SEREZ-VOUS OPÉRÉ DEMAIN ?



Espèce en voie de disparition ?

**1 chirurgien sur 2 à la retraite avant 9 ans,
la plupart ne seront pas remplacés.**

UNION DES CHIRURGIENS DE FRANCE
9 rue E. Cresson 75014 PARIS

Impression GILLES / Photo : 04 79 24 65 04

LE PRIX DE LA SÉCURITÉ

La Sécurité Sociale rembourse en moyenne 1 600 € par an pour se soigner, dont seulement **0,65%** pour les honoraires des chirurgiens.

Il y a en France 8 000 chirurgiens qui effectuent **3 millions d'interventions** sous anesthésie chaque année. Les accidents sont exceptionnels mais toujours très médiatisés.

La valeur de l'acte chirurgical s'est effondrée, **divisée par 4 en 20 ans**, alors que des charges comme les assurances ont été multipliées par 10. Ainsi une intervention classique comme l'ablation de l'utérus, honorée de 1 000 à 1 500 € dans des pays comme l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne, n'est remboursée qu'à hauteur de 250 € par la Sécurité Sociale, imposant le **recours aux Mutuelles**.

La Chirurgie a besoin d'un environnement de qualité dont les pouvoirs publics ne veulent pas reconnaître le coût. **Brader la Chirurgie, c'est prendre un risque pour votre vie**, ce que nous refusons.

Attention :

Ne confondez pas le montant des frais d'hospitalisation avec celui des honoraires.

MUTUELLES ET CHIRURGIE

Face au désintérêt des pouvoirs publics, pour maintenir des actes de **qualité**, pour pouvoir bénéficier de matériel et de personnel de **haut niveau**, pour assurer votre **sécurité**, les chirurgiens sont de plus en plus conduits (déjà plus de 80%), à choisir le secteur 2 (à honoraires libres), autorisant des compléments d'honoraires. Ceux qui sont en secteur 1 le sont pour la plupart contre leur gré, ayant fait confiance en l'Etat et aux Caisses qui les ont trompés.

Hormis le forfait à 18 €, la quasi-totalité des interventions chirurgicales est pris en charge par la Sécurité Sociale. **Votre Mutuelle n'a rien à régler concernant les honoraires chirurgicaux, sinon les compléments d'honoraires.**

Les Mutuelles remboursent en moyenne **2,5 € par an** et par habitant pour les actes chirurgicaux. Certaines ne le font même pas, où vont donc vos cotisations ?

La plupart des Mutuelles ont fait en sorte que les autorités ne puissent pas créer un **secteur chirurgical mieux remboursé**, comme le demandaient les chirurgiens, d'où la situation actuelle.

Les honoraires complémentaires sont dûment déclarés et une facture doit vous être délivrée pour votre Mutuelle.

Comment choisir ?

Si votre Mutuelle prend en charge les compléments chirurgicaux, elle pense que la chirurgie est pour vous aussi importante sinon plus que les lunettes ou les dents, n'en changez pas.

Si votre Mutuelle refuse tout complément, il faut en changer. Si elle rembourse la chambre particulière (en moyenne deux fois plus cher que les honoraires), sans payer la chirurgie à son juste prix, c'est que **vos santé n'est pour elle qu'un commerce**. Une bonne Mutuelle, doit d'abord payer des soins de qualité, l'hôtellerie vient après, les deux c'est mieux.

Certaines Mutuelles viennent de décider de rembourser le yaourt, parce que c'est bon pour votre santé. D'autres refusent pour des raisons idéologiques de rembourser la chirurgie, comme si ce n'était pas bon pour votre santé. L'idéologie ne soigne pas, alors changez de Mutuelle.

Sachez qu'**aucune Mutuelle employeur ou professionnelle n'est obligatoire**. Si vous ne savez pas laquelle prendre demandez conseil à votre chirurgien et intervenez auprès de vos représentants dans votre entreprise.